

2. RÈGLEMENT SPORTIF

- Formule de jeu: Scramble à 2 -18 trous : après que les 2 joueurs aient tapé leur départ, le camp choisit l'une des balles pour chaque coup et les 2 joueurs tapent du même endroit jusqu'à la fin du trou.
- Inscription : épreuve ouverte aux joueurs amateurs licenciés d'une fédération et porteurs d'un certificat médical valable.
- Index : les index supérieurs à 24,0 seront automatiquement ramenés à 24 et par conséquent, le nombre de point reçu ne dépassera pas 24 (voir paramétrage de la compétition). Pour chaque joueur, l'index de jeu retenu sera celui de la veille de la compétition.
- Marques de départ : marques jaunes pour les hommes et marques rouges pour les dames.
- Appareil de mesure : seuls les appareils de mesure des distances sont autorisés.
- Valeur des lots : la valeur de chaque prix ne dépassera pas 750 € en conformité avec la règle 3-2.a du statut amateur édictée par le Royal & Ancien.
- Droit à l'image : les participants autorisent resonance golf collection à enregistrer des images de l'épreuve et à les exploiter.
- Comité de l'épreuve : il est composé d'un représentant de l'Association Sportive du club et du directeur du golf

2. RÈGLEMENT SPORTIF

- Qualification à la finale des vainqueurs lors des 10 étapes qualificatives :
 - **les 2 premières équipes en net seront qualifiées pour la finale à Seignosse**
 - En cas d'égalité, les ex-æquo seront départagés sur les 9,6,3 et dernier trou. Si l'égalité existe toujours, le départage se fera trou par trou en remontant.
- Remise des prix :
 - **la présence des 2 joueurs de l'équipe est obligatoire**; l'absence de l'un des 2 joueurs entraine la perte du prix et le prix sera attribué à l'équipe suivante dans le classement.
- Eligibilité à la Finale :
 - toute équipe qualifiée pour la Finale devra être composée des 2 mêmes joueurs que le jour de la qualification. Si l'un des 2 joueurs ne peut se rendre à la Finale, c'est l'équipe toute entière qui devient non éligible à la participation à la Finale. Et si c'est le cas, c'est la 3ème équipe au classement net le jour de l'épreuve qui sera invitée à la remplacer et répondant aux critères de qualification.
 - l'équipe doit être constituée d'au moins une personne majeure **pour être** éligible à la finale